

LES EUROPEENS ET LES LANGUES

Terrain : Mai – Juin 2005
Publication : Septembre 2005

	Note spéciale Les Européens et les langues Eurobaromètre 63.4
---	--

La vague 63.4 de l'étude Eurobaromètre a été menée entre le 9 mai et le 14 juin 2005 dans les 25 États membres de l'Union européenne, ainsi que dans les pays adhérents (Bulgarie et Roumanie), dans les deux pays candidats (Croatie et Turquie) et au sein de la communauté chypriote turque¹. Au total, 29 328 personnes âgées de 15 ans et plus ont été interrogées.

Dans ce questionnaire, une série de questions ont été posées aux répondants sur leur **langue maternelle, les autres langues qu'ils connaissent et le niveau de leurs compétences linguistiques**. Les résultats de cette étude sont comparés à ceux de rapports Eurobaromètre précédents². Il convient de remarquer à cet égard que les questions ont été modifiées et que la population totale a changé entre les études. La prudence s'impose donc dans l'interprétation des évolutions.

1. LANGUE MATERNELLE

Comme l'on pouvait s'y attendre, la langue maternelle de la majorité des citoyens de l'Union européenne est **la langue nationale**³ de leur pays. Ainsi, en Pologne, 100 % des répondants désignent le polonais comme leur langue maternelle ; 99 % des personnes interrogées en Grèce, à Chypre et en Hongrie désignent leur langue nationale. En Belgique, en Irlande, au Luxembourg et en Finlande, où plusieurs langues jouissent d'un statut officiel ou national, une large majorité des citoyens citent également une ou plusieurs des langues officielles comme leur(s) langue(s) maternelle(s).

Le plus grand nombre de répondants indiquant que leur langue maternelle est **une autre langue que l'une des langues officielles de leur pays** est recensé dans les pays baltes : 29 % des personnes interrogées en Lettonie et 19 % de celles interrogées en Estonie déclarent que le russe est leur langue maternelle. La tendance est également présente en Lituanie, quoique dans une moindre mesure (8 %).

¹ Chypre dans son ensemble est l'un des 25 États membres de l'Union européenne. Cependant, l'acquis communautaire est suspendu dans la partie du pays qui n'est pas sous le contrôle du gouvernement de la République de Chypre. Pour des raisons pratiques, seuls les entretiens réalisés dans la partie du pays contrôlée par le gouvernement de la République de Chypre sont comptabilisés dans la catégorie « CY » et inclus dans la moyenne UE25. Les entretiens réalisés dans la partie du pays non contrôlée par le gouvernement de la République de Chypre sont comptabilisés dans la catégorie « CY(tcc) » [tcc : *Turkish Cypriot Community*, Communauté chypriote turque].

² EB standard 55.1 (2001), « Les Européens et les langues », EB 54.1b (2001), EB-PC 2003/2 (2003).

³ L'on entend par « langue nationale » une langue ayant un statut officiel à part entière dans l'État membre concerné.

En revanche, les évolutions les plus notables s'observent également en Lettonie et en Estonie : la proportion de personnes dont le russe est la langue maternelle a en effet chuté respectivement de 9 et de 14 points si on la compare à l'étude Eurobaromètre menée au printemps 2003 dans ces pays à l'époque candidats. En revanche, le nombre de citoyens désignant leur langue nationale comme langue maternelle a grimpé de 14 points en Estonie et de 13 points en Lettonie.

Par ailleurs, plusieurs **langues régionales** dépourvues de statut officiel à l'échelle nationale sont parlées dans les États membres. En Espagne, 9 % des répondants citent ainsi le catalan⁴ et 1 % le basque⁵ comme langue maternelle. La constitution espagnole établit que le castillan est la langue officielle du Royaume. Les autres langues de l'Espagne ont également un rang officiel dans leurs communautés autonomes respectives, conformément à leurs statuts. L'étude ne s'est pas intéressée expressément aux autres langues régionales et minoritaires utilisées au sein de l'Union européenne. Les répondants dont ces langues régionales ou minoritaires sont la langue maternelle sont classés dans la catégorie « Autre ».

De plus, en raison de la libre circulation des travailleurs et de la possibilité d'étudier dans un autre État membre, la plupart des pays accueillent des **ressortissants de différents États membres de l'Union européenne**, qui ont comme langue maternelle une autre **langue de l'Union européenne**⁶. Cette situation prévaut spécialement au Luxembourg, où 14 % des répondants indiquent que leur langue maternelle est une autre langue officielle de l'Union européenne que l'une des trois langues nationales officielles. Enfin, certains citoyens de l'Union européenne ont pour langue maternelle **la langue de leur pays tiers d'origine**, en particulier dans les pays connaissant un taux élevé d'immigration, comme l'Allemagne ou la France ou le Royaume-Uni par exemple.

⁴ Le catalan est protégé par le statut d'autonomie de la Catalogne (4/1979), qui affirme que le catalan et le castillan sont les langues officielles de la Catalogne. La loi 7/1983 sur la normalisation linguistique en Catalogne a été remplacée par la loi sur la politique linguistique (loi n° 1 du 7 janvier 1998).

⁵ Le basque est protégé par le statut d'autonomie du Pays basque (1979), qui affirme que le basque et le castillan (espagnol) sont tous deux les langues officielles au Pays basque.

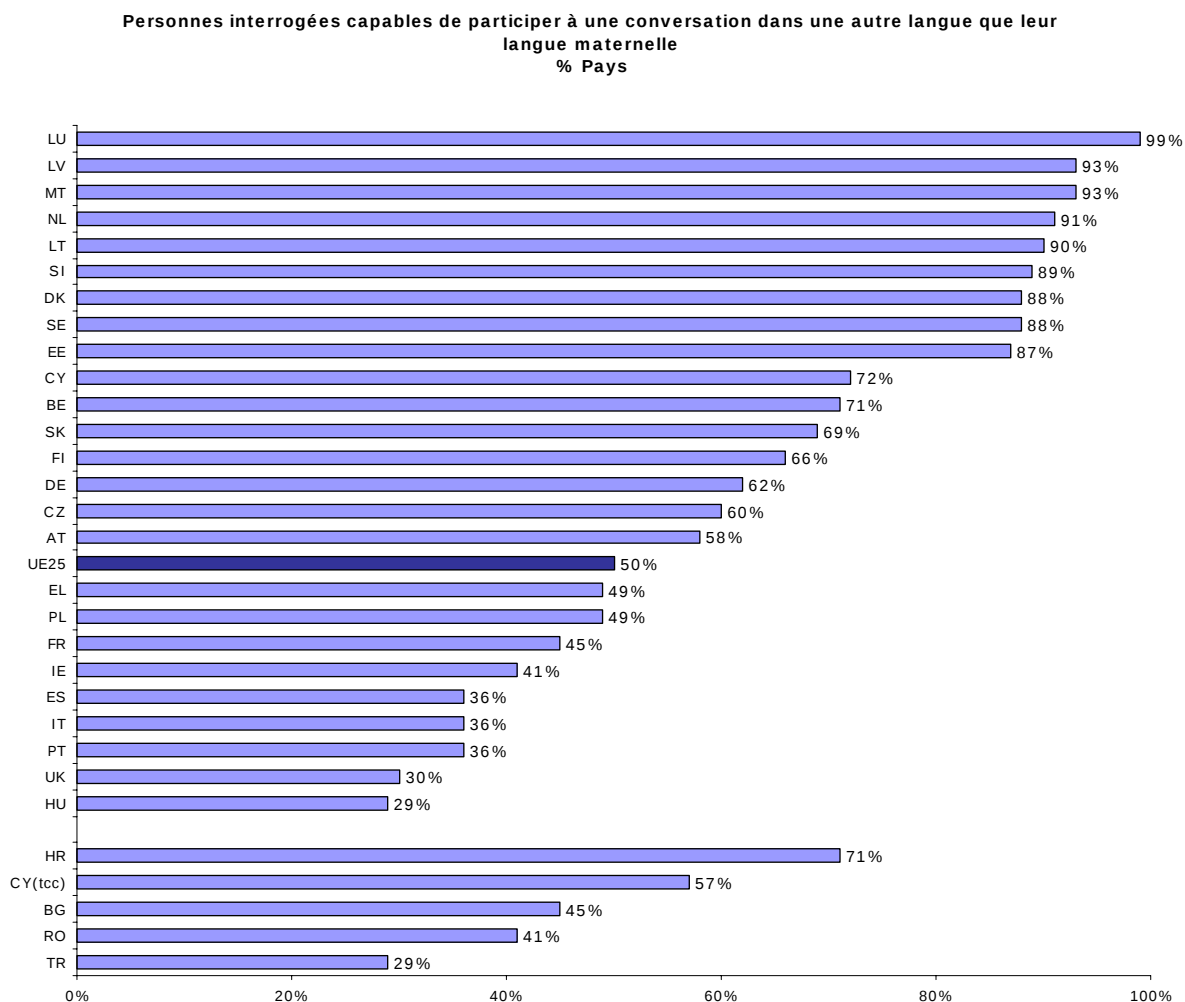
⁶ Les langues communautaires officielles de l'Union européenne sont l'allemand, l'anglais, le danois, l'espagnol, l'estonien, le finnois, le français, le grec, le hongrois, l'italien, le letton, le lituanien, le maltais, le néerlandais, le polonais, le portugais, le slovaque, le slovène, le suédois et le tchèque.

LANGUE MATERNELLE - % MENTIONS (PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)			
	Langues nationales	Langues régionales	Autres langues de l'UE
BE	Néerlandais 57%, Français 39%, Allemand 0%		1% 3%
CZ	95%		3% 0%
DK	97%		2% 1%
DE	92%		1% 4%
EE	80%		0% 20%
EL	99%		0% 0%
ES	87%	Catalan 9%, Basque 1%	2% 1%
FR	94%		4% 3%
IE	Anglais 94%, Irlandais / Gaélique 9%		2% 0%
IT	97%		2% 0%
CY	99%		1%
LV	70%		1% 30%
LT	87%		4% 8%
LU	Luxembourgeois 73%, Français 7%, Allemand 5%		14% 1%
HU	99%		0% 0%
MT	97%		5%
NL	98%		0% 1%
AT	97%		2% 2%
PL	100%		0% 0%
PT	97%		3%
SI	95%		2% 4%
SK	90%		10% 1%
FI	Finois 94%, Suédois 6%		2%
SE	94%		4% 1%
UK	92%		0% 5%
BG	88%		0% 11%
HR	98%		2% 1%
RO	95%		4% 1%
TR	93%		0% 9%
CY(TCC)	100%		1%

Parmi les pays adhérents, la Bulgarie atteint un pourcentage considérable de répondants désignant le turc comme langue maternelle (10 %).

2. AUTRES LANGUES CONNUES

La **moitié des citoyens** des États membres affirment qu'outre leur langue maternelle, ils parlent au moins une autre langue suffisamment bien pour participer à une conversation. Cette proportion a augmenté de 3 points par rapport aux résultats obtenus en 2001 pour l'UE15 (EB 51.1), mais les pourcentages varient largement d'un pays à l'autre.



Sans surprise, **les meilleures compétences linguistiques s'observent dans les États membres relativement petits** dont les langues nationales sont peu répandues. 99 % des Luxembourgeois, 93 % des Lettons et des Maltais, et 90 % des Litvaniens connaissent au moins une langue de plus que leur langue maternelle. À l'autre extrémité du tableau, une large majorité de citoyens déclarent ne connaître que leur langue maternelle en Hongrie (71 %), au Royaume-Uni (70 %), ainsi qu'en Espagne, en Italie et au Portugal (64 % dans chaque pays). Dans les pays adhérents et candidats (hormis en Croatie), la proportion de répondants à même de mener une conversation dans une autre langue que leur langue maternelle est inférieure à la moyenne de l'Union européenne.

Au sein de l'Union européenne, l'**anglais** (34 %) est la langue la plus connue en complément de la langue maternelle, suivi par l'**allemand** (12 %) et le **français** (11 %). L'**espagnol** et le **russe** sont parlés comme langue étrangère par 5 % des personnes interrogées.

Au niveau national, l'anglais est la langue étrangère la plus communément parlée dans 16 États membres et la langue étrangère la plus fréquemment citée. La Slovaquie est le seul pays dans lequel l'anglais ne figure pas parmi les trois langues les plus répandues, même s'il arrive en quatrième position avec 24 %. En marge de la langue maternelle, le français est la langue la plus connue au Royaume-Uni et au Luxembourg, de même que l'allemand en République tchèque et en Hongrie.

LES TROIS LANGUES LES PLUS PARLEES EN DEHORS DE LA LANGUE MATERNELLE – % PAYS MEMBRE					
BE		CZ		DK	
Anglais	52%	Allemand	31%	Anglais	83%
Français	44%	Anglais	24%	Allemand	54%
Allemand	25%	Russe	19%	Suédois	19%
DE		EE		EL	
Anglais	51%	Russe	62%	Anglais	44%
Français	12%	Anglais	41%	Français/Allemand	8%
Allemand	7%	Finnois/Allemand	18%	Italien	3%
ES		FR		IE	
Anglais	20%	Anglais	34%	Irlandais / Gaélique	21%
Espagnol	9%	Espagnol	10%	Français	19%
Français	8%	Allemand	7%	Anglais	6%
IT		CY		LV	
Anglais	29%	Anglais	71%	Russe	67%
Français	11%	Français	11%	Anglais	34%
Allemand/Espagnol	4%	Allemand/Italien	3%	Letton	24%
LT		LU		HU	
Russe	79%	Français	90%	Allemand/Anglais	16%
Anglais	26%	Allemand	84%	Russe/Autre	2%
Polonais	17%	Anglais	66%	plusieurs langues	1%
MT		NL		AT	
Anglais	89%	Anglais	87%	Anglais	53%
Italian	60%	Allemand	66%	Français	11%
Français	17%	Français	24%	Italien / Autre	8%
PL		PT		SI	
Anglais	25%	Anglais	26%	Croate	61%
Russe	24%	Français	20%	Anglais	56%
Allemand	19%	Espagnol	10%	Allemand	45%
SK		FI		SE	
Tchèque	31%	Anglais	60%	Anglais	85%
Allemand	28%	Suédois	38%	Allemand	28%
Russe	25%	Allemand	17%	Français/Norvégien	10%
UK					
Français	14%				
Anglais	7%				
Allemand	6%				
BG		HR		RO	
Russe	21%	Anglais	43%	Anglais	26%
Anglais	15%	Allemand	33%	Français	17%
Bulgare	11%	Italien	12%	Autre	5%
TR		CY(TCC)			
Anglais	18%	Anglais	43%		
Turque	6%	Grec	19%		
Allemand	4%	Allemand	5%		

Comme l'indique le tableau ci-dessus, **l'adhésion des 10 nouveaux États membres a accru la diversité du paysage linguistique de l'Union européenne** et les langues étrangères prépondérantes diffèrent entre l'UE10 et l'UE15.

- Même si l'anglais ne cesse de consolider son assise (+2 points depuis 2001), il reste moins parlé dans l'UE10 que dans l'UE15 (26 % contre 36 %).
- L'allemand a rattrapé le français au rang de deuxième langue étrangère la plus parlée dans l'Union européenne en raison de son usage plus répandu dans les « nouveaux » États membres (21 % contre 12 %). Seuls 3 % des répondants de l'UE10

connaissent le français, tandis que 12 % des citoyens des « anciens États » membres le parlent en tant que langue étrangère.

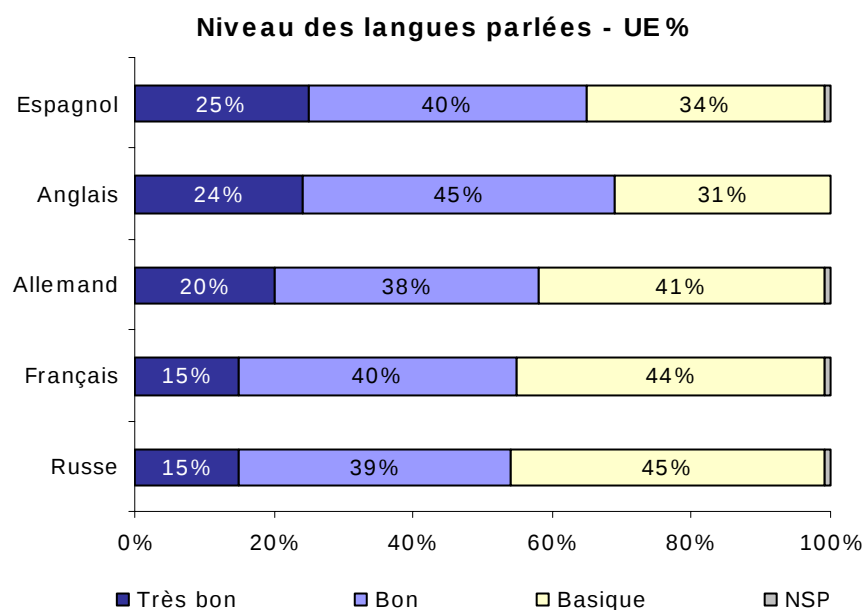
- Le russe est la langue étrangère la plus parlée en Estonie, en Lettonie et en Lituanie et il est également largement connu dans les autres pays d'Europe centrale et orientale. Le russe se hisse ainsi à la quatrième place ex aequo dans la liste des langues étrangères les plus parlées dans l'Union européenne.

Personnes interrogées capables de participer à une conversation dans une langue autre que leur langue maternelle - %	
EU25	50 %
Sexe	
Homme	52 %
Femme	47 %
Age	
15-24	69 %
25-39	58 %
40-54	47 %
55 +	35 %
Age de fin d'études	
15	20 %
16-19	46 %
20+	73 %
Toujours étudiant	79 %
Profession	
Indépendant	52 %
Cadres directeurs	73 %
Autres employés	54 %
Ouvriers	46 %
Femme/Homme au foyer	36 %
Chômeurs	47 %
Retraités	33 %
Etudiants	79 %
Urbanisation subjective	
Village rural	47 %
Petite/moyenne ville	49 %
Grande ville	55 %

Enfin, l'analyse des compétences linguistiques au regard des paramètres socio-démographiques fait apparaître plusieurs schémas prévisibles. Les **hommes** indiquent plus souvent que les femmes qu'ils parlent au moins une langue étrangère (52 % contre 47 %), et **plus les répondants sont jeunes**, plus la probabilité s'accroît qu'ils parlent au moins une langue étrangère (69 % de la tranche d'âge la plus jeune contre 35 % pour la tranche supérieure). Les disparités sont encore plus marquées entre les personnes qui ont terminé leurs études avant 16 ans et celles qui **sont encore étudiants** (respectivement, 20 % et 79 %). Sur l'échelle d'occupation, **les étudiants et les cadres** sont les plus susceptibles de parler au moins une langue étrangère (79 % et 73 %). Ce constat s'applique également, à un degré moindre, aux **habitants des grandes villes** par rapport aux personnes résidant à la campagne (55 % contre 47 %).

3. NIVEAU DES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

Les répondants ont également été invités à évaluer leurs connaissances des langues étrangères sur une échelle à trois niveaux : très bon, bon ou basique. Les moyennes de l'Union européenne pour les cinq langues les plus courantes ne témoignent pas de différences significatives. 69 % qualifient leur niveau d'anglais de « très bon » ou « bon », contre 65 % pour les personnes parlant l'espagnol. Les répondants connaissant le français ou le russe tendent à émettre un jugement légèrement inférieur sur leurs compétences linguistiques.



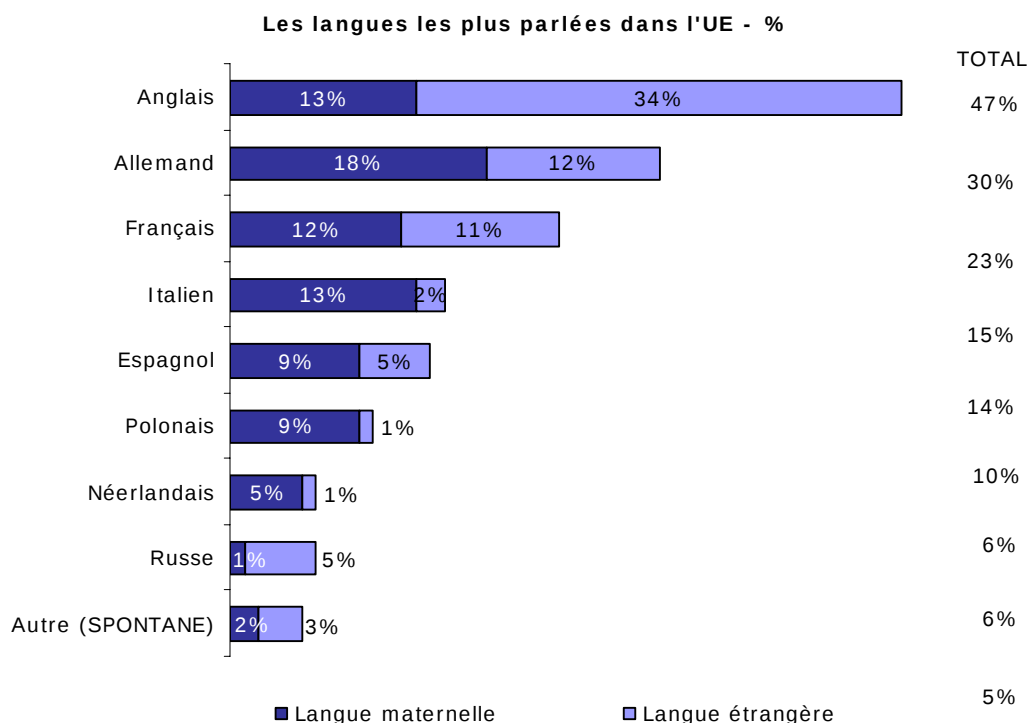
Dans l'ensemble, pour chaque langue étudiée, **les répondants estiment que leurs connaissances sont plus élevées** par rapport à l'étude menée en 2001 (EB 54.1). Cette progression est principalement imputable à la confiance croissante des citoyens des anciens États membres dans leurs connaissances linguistiques.

Dans une perspective nationale, les personnes interrogées ont tendance à mieux juger leurs connaissances d'une langue dans les pays où cette langue est largement connue. Cela est naturellement le cas lorsque la langue citée comme langue étrangère appartient aux langues officielles du pays. Ainsi, aux Pays-Bas, où 87 % des répondants affirment parler l'anglais en plus de leur langue maternelle, 88 % estiment que leur niveau est bon ou très bon. De même, parmi les 90 % de Luxembourgeois connaissant le français comme langue étrangère, 99 % déclarent qu'ils le parlent bien ou très bien, le français étant également une langue officielle du pays.

4. CONCLUSIONS

Les remarques générales suivantes peuvent être formulées :

- **La langue maternelle est la plupart du temps l'une des langues officielles du pays de résidence.** La mobilité à l'intérieur de l'Union européenne et l'immigration à partir de pays tiers n'exercent pas une influence significative sur les chiffres.
- La moitié des citoyens de l'Union européenne parlent au moins une langue en plus de leur langue maternelle. **Les langues connues diffèrent entre l'EU15 et les pays qui ont adhéré à l'Union en 2004.**
- **L'anglais continue de renforcer sa place en tant que langue étrangère la plus largement parlée.** Le français ou l'allemand ont également légèrement progressé depuis 2001.



- En ce qui concerne la situation globale dans l'Union européenne, **l'anglais reste la langue la plus employée, suivi par l'allemand et le français.** Depuis le tableau dressé en 2001 (EB 51.1), l'élargissement de l'Union européenne a ajouté le polonais et le russe à la liste.
- **Le niveau des langues étrangères connues est généralement bon,** selon les répondants. Si l'on examine les cinq langues les plus connues en tant que langue étrangère, plus de la moitié des personnes interrogées jugent leurs connaissances bonnes ou très bonnes (anglais 69 %, espagnol 65 %, allemand 58 %, français 55 % et russe 54 %). L'estimation du niveau de connaissances linguistiques est plus élevée que le niveau observé en 2001 (EB 54.1) pour toutes ces langues.

EUROBAROMETRE

« NOTE SPECIALE LES EUROPEENS ET LES LANGUES »

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Entre le 9 mai et le 14 juin 2005, TNS Opinion & Social, un consortium créé entre Taylor Nelson Sofres et EOS Gallup Europe, a réalisé la vague 63.4 de l'EUROBAROMETRE à la demande de la COMMISSION EUROPEENNE, Direction Générale Presse et communication, Secteur Opinion publique. Dans le cadre de cette vague, des questions sur les compétences linguistiques des européens ont été posées.

L'EUROBAROMETRE 63.4 couvre la population de 15 ans et plus - ayant la nationalité d'un des Pays membres de l'Union européenne - et résidant dans chaque pays couvert par cette enquête. L'EUROBAROMETRE 63.4 a été conduit également dans les quatre pays candidats (Bulgarie, Croatie, Roumanie et Turquie), ainsi qu'au sein de la communauté chypriote turque¹. Dans ces pays, l'étude a couvert la population nationale et les citoyens de tous les Etats membres résidant dans ces pays et ayant une maîtrise d'une des langues nationales respectives pour répondre au questionnaire. Le principe d'échantillonnage appliqué dans tous les Etats membres est une sélection aléatoire (probabiliste) à phases multiples. Dans chaque pays, divers points de chute ont été tirés avec une probabilité proportionnelle à la taille de la population (afin de couvrir la totalité du pays) et à la densité de la population.

A cette fin, ces points de chute ont été tirés systématiquement dans chacune des "unités régionales administratives", après avoir été stratifiés par unité individuelle et par type de région. Ils représentent ainsi l'ensemble du territoire des pays participant à l'étude, selon les EUROSTAT-NUTS II (ou équivalent) et selon la distribution de la population habitant dans le pays en termes de zones métropolitaines, urbaines et rurales. Dans chacun des points de chute sélectionnés, une adresse de départ a été tirée de manière aléatoire. D'autres adresses (chaque Nième adresse) ont ensuite été sélectionnées par une procédure de "random route" à partir de l'adresse initiale. Dans chaque ménage, le répondant a été tiré aléatoirement (suivant la règle du "plus proche anniversaire"). Toutes les interviews ont été réalisées en face à face chez les répondants et dans la langue nationale appropriée. En ce qui concerne la technique de collecte de données, le système CAPI (Computer Assisted Personal Interview) a été utilisé dans tous les pays où cela était possible.

¹ Chypre dans son ensemble est l'un des 25 Etats membres de l'Union européenne. Cependant, l'acquis communautaire est suspendu dans la partie du pays qui n'est pas sous le contrôle du gouvernement de la République de Chypre. Pour des raisons pratiques, seuls les entretiens réalisés dans la partie du pays contrôlée par le gouvernement de la République de Chypre sont comptabilisés dans la catégorie « CY » et inclus dans la moyenne UE25. Les entretiens réalisés dans la partie du pays non contrôlée par le gouvernement de la République de Chypre sont comptabilisés dans la catégorie « CY(tcc) » [tcc : Turkish Cypriot Community, Communauté chypriote turque].

ABREVIATIONS PAYS	INSTITUTS	N° ENQUÊTES	DATES TERRAIN	POPULATION 15+
BE Belgique	TNS Dimarso	1.000	10/05/2005 13/06/2005	8.598.982
CZ Rép. Tchèque	TNS Aisa	1.083	18/05/2005 07/06/2005	8.571.710
DK Danemark	TNS Gallup DK	1.051	20/05/2005 14/06/2005	4.380.063
DE Allemagne	TNS Infratest	1.520	14/05/2005 06/06/2005	64.174.295
EE Estonie	Emor	1.001	12/05/2005 07/06/2005	887.094
EL Grèce	TNS ICAP	1.000	16/05/2005 06/06/2005	8.674.230
ES Espagne	TNS Demoscopi	1.024	12/05/2005 07/06/2005	35.882.820
FR France	TNS Sofres	1.012	14/05/2005 08/06/2005	44.010.619
IE Irlande	TNS MRBI	1.006	09/05/2005 10/06/2005	3.089.775
IT Italie	TNS Abacus	1.004	13/05/2005 11/06/2005	49.208.000
CY Rép. de Chypre	Synovate	505	10/05/2005 07/06/2005	552.213
LV Lettonie	TNS Latvia	1.015	13/05/2005 08/06/2005	1.394.351
LT Lituanie	TNS Gallup Lithi	1.003	12/05/2005 06/06/2005	2.803.661
LU Luxembourg	TNS ILReS	504	10/05/2005 04/06/2005	367.199
HU Hongrie	TNS Hungary	1.014	16/05/2005 02/06/2005	8.503.379
MT Malte	MISCO	500	12/05/2005 06/06/2005	322.917
NL Pays-Bas	TNS NIPO	1.006	12/05/2005 07/06/2005	13.242.328
AT Autriche	Österreichisches	1.000	12/05/2005 07/06/2005	6.679.444
PL Pologne	TNS OBOP	1.000	14/05/2005 07/06/2005	31.610.437
PT Portugal	TNS EUROTÉS	1.005	12/05/2005 05/06/2005	8.080.915
SI Slovénie	RM PLUS	1.045	13/05/2005 10/06/2005	1.663.869
SK Slovaquie	TNS AISA SK	1.108	18/05/2005 05/06/2005	4.316.438
FI Finlande	TNS Gallup Oy	1.024	12/05/2005 12/06/2005	4.279.286
SE Suède	TNS GALLUP	1.024	12/05/2005 02/06/2005	7.376.680
UK Royaume-Uni	TNS UK	1.347	11/05/2005 12/06/2005	47.685.578
BG Bulgarie	TNS BBSS	1.018	17/05/2005 31/05/2005	6.695.512
HR Croatie	Puls	1.000	10/05/2005 03/06/2005	3.682.826
RO Roumanie	TNS CSOP	1.004	23/05/2005 03/06/2005	18.145.036
TR Turquie	TNS PIAR	1.005	12/05/2005 05/06/2005	47.583.830
CY(tcc) Communauté chypriote tur	KADEM	500	13/05/2005 31/05/2005	157.101
TOTAL		29.328	09/05/2005 14/06/2005	442.620.588

Dans chaque pays, l'échantillon a été comparé à l'univers. La description de l'univers se base sur les données de population EUROSTAT ou provenant des Instituts nationaux de Statistique. Pour tous les pays couverts par l'étude, une procédure de pondération nationale a été réalisée (utilisant des pondérations marginales et croisées), sur base de cette description de l'univers. Dans tous les pays le sexe, l'âge, les régions et la taille de l'agglomération ont été introduits dans la procédure d'itération. Pour la pondération internationale (i.e. les moyennes UE), TNS Opinion & Social recourt aux chiffres officiels de population, publiés par EUROSTAT ou les instituts nationaux de Statistique. Les chiffres complets de la population, introduits dans cette procédure de post-pondération, sont indiqués ci-dessus.

Il importe de rappeler aux lecteurs que les résultats d'un sondage sont des estimations dont l'exactitude, toutes choses égales par ailleurs, dépend de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé. Pour des échantillons d'environ 1.000 interviews, le pourcentage réel oscille dans les intervalles de confiance suivants :

Pourcentages observés	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
Limites de confiance	± 1.9 points	± 2.5 points	± 2.7 points	± 3.0 points	± 3.1 points